

N° 2018.12.01.04

ARRETE DU MAIRE

LE MAIRE DE LA VILLE DE CARBON-BLANC,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L2211-1, L2212-1 et L2213-1 à 5 ;

Vu le Code de la Route et notamment les articles R414-14, R411-25 à 28 et R411-1 à 9 ;

Vu la circulaire n°86-230 du Ministère de l'Intérieur relative à l'exercice des pouvoirs de Police par le Maire, le Président du Conseil Général et le représentant de l'Etat dans le département en matière de circulation routière ;

Vu le décret n° 91-1147 du 14 octobre 1991 relatif à l'exécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution ;

Considérant les travaux de reprise des joints de la couche de roulement et de remise au propre des espaces verts, dans les rues Jean Moulin, du Président Paul Doumer et Roger Salengro à Carbon-Blanc, à partir du 15 janvier 2018 sur une période de 45 jours, réalisés par l'entreprise GUINTOLI, pour le compte de Bordeaux Métropole ;

ARRETE :

ARTICLE 1er : A partir du 15 janvier 2018, sur une période de 45 jours, l'entreprise GUINTOLI est autorisée à effectuer les travaux reprise des joints de la couche de roulement et de remise au propre des espaces verts, dans les rues Jean Moulin, du Président Paul Doumer et Roger Salengro à Carbon-Blanc.

ARTICLE 2 : Durant cette période, le stationnement sera interdit au droit des travaux.

ARTICLE 3 : Durant cette période, la circulation sera alternée par demi-chaussée au droit des travaux.

ARTICLE 4 : La signalisation sera mise en place et conservées par les soins de l'entreprise GUINTOLI conformément à la réglementation en vigueur.

ARTICLE 5 :

- Monsieur le Brigadier Chef Principal de la Police Municipale de Carbon-Blanc
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Carbon-Blanc
- Monsieur le Président de Bordeaux Métropole
- L'entreprise GUINTOLI

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à CARBON-BLANC, le 12 janvier 2018
P°/ Alain TURBY,



Maire de Carbon-Blanc,
Conseiller métropolitain
Délégué à la métropole numérique.